

Catégorie: Réserve Spéciale,

Catégorie IV

Gestionnaire: Madagascar National

Parc (MNP)

Superficie: 4 200 ha

Localisation géographique : Province Toliara; Région Atsimo Andrefana;

District Betioky Atsimo

Label international : Zone clé pour la biodiversité, Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Début des financements de la FAPBM :



ESPÈCES PHARES

La Réserve Spéciale de Bezà Mahafaly et les forêts environnantes représentent les différentes formations existantes dans le Sud-Ouest de Madagascar, composées d'espèces adaptées à la sécheresse. Au niveau de la flore, le site abrite plusieurs espèces ligneuses répandues typiques de la forêt ripicole dans la région bioclimatique sèche. Sur le plan de la faune, on y observe une forte densité de lémuriens diurnes qui ont fait l'objet d'études à long terme dans le site, à l'exemple du maki ou Lemur catta, ou encore du Propithèque de Verreaux.





ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont 1 en danger critique (Propithèque de Verreaux), 2 en danger (ex: Lemur catta ou maki)



ESPÈCES DE PLANTES

dont **250** endémiques de Madagascar et 2 endémiques locales



dont **1** vulnérable (le renard volant de Madagascar)

SOURIS



ESPÈCES D'AMPHIBIENS



ESPÈCES DE CARNIVORES

dont **1** vulnérable (le fosa)



ESPÈCES DE REPTILES

dont **1** en danger critique (la tortue radiée de Madagascar), 1 vulnérable



SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt type ripicole, fourré sec épineux, fragments de forêts, prairies et pâturages secondaires.

PRESSIONS ET MENACES



Divagation du bétail, coupe sélective, collecte de produits secondaires, défrichement, braconnage, plantes envahissantes.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Le réseau hydrique alimente en eau potable les zones alentours.

CONTRIBUTION **DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

À l'instar de toutes les Aires Protégées (AP) gérées par MNP, la gestion de la Réserve Spéciale de Bezà Mahafaly est de type cogestion collaborative avec la participation des membres des communautés locales dans les activités de conservation et de développement. Ils sont regroupés dans les CLP (Comité Local du Parc) et les COSAP (Comité d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées).



EFFORTS ET RÉSULTATS DE LA FAPBM

Pour les AP gérées par MNP, la FAPBM assure la sécurisation d'une partie des charges salariales et de quelques frais de fonctionnement.













www.fapbm.org

Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).